

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 17 novembre 2023

### **Situation des ressources en eau : les restrictions sont définitivement levées**

Depuis plusieurs semaines maintenant, les nombreuses précipitations ont permis à tous les cours d'eau du département de voir leurs débits remonter au-dessus des seuils de restriction.

En conséquence, le Préfet du Cher décide, en application de son arrêté cadre « sécheresse » et par arrêté de ce jour, de lever les restrictions d'usages de l'eau sur l'ensemble du département. La situation de vigilance est également levée.

La sécheresse 2023 est donc considérée comme terminée. L'hiver à venir, dont les précipitations doivent permettre de remplir les nappes phréatiques afin d'envisager l'été 2024 plus sereinement, sera décisif.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet des services de l'État et sur propluvia aux adresses suivantes :

[www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)  
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

**Contact presse**  
**Bureau de la représentation de l'État et**  
**de la communication interministérielle**